

Les règles spécifiant les normes auxquelles chaque genre d'appareil doit répondre sont contenues dans l'Ordonnance sur les bruits radioélectriques (modifiée). La modification en cause, qui remonte au 24 septembre 1964, prescrit les limites du bruit que peut émettre tout poste-récepteur de télévision fabriqué ou importé au Canada le ou après le 1<sup>er</sup> avril 1966 (date remise au 1<sup>er</sup> avril 1972 par modification apportée le 26 juillet 1967). Certains appareils d'émission et de réception à faible puissance ne sont pas assujettis à la loi sur la radio, dont diverses commandes hertziennes pour portes de garage qui peuvent être employées, une fois approuvées, sans la licence qu'on exige normalement pour l'utilisation d'une station radio.

**Communications météorologiques.**—Les stations météorologiques qui relèvent de la Direction de la météorologie du ministère des Transports sont reliées d'une côte à l'autre par télétype et, dans les régions septentrionales lointaines, par radio ou radiotélétype. Les circuits de télétype terrestres sont loués de sociétés commerciales. Le fonctionnement des circuits hertziens est assuré surtout par la Direction des télécommunications et de l'électronique du ministère fédéral des Transports.

Les stations météorologiques du réseau de télétype transmettent leurs rapports directement; d'autres stations se servent des voies commerciales de télégraphie ou de radio pour atteindre la station de télétype la plus proche pour transmission ultérieure sur le circuit météorologique. Les rapports sont réunis aux centres régionaux et retransmis à d'autres parties du Canada, selon les besoins. Il existe deux réseaux qui transmettent les données météorologiques par télétype d'une côte à l'autre avec principaux relais à Vancouver, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax, Gander et Goose Bay. Ces principaux centres, en plus d'assurer la communication des données relatives au Canada et à l'Arctique, échangent des renseignements avec les États-Unis et l'Europe et, par leur entremise, avec plusieurs autres pays. Au total, la Direction de la météorologie utilise plus de 59,100 milles de circuits reliant 390 bureaux de télétype.

De plus, un réseau de fac-similé assure la liaison des bureaux de prévision; les stations arctiques et les navires en mer sont reliés par radiofac-similé. Les cartes météorologiques émanant du Bureau central d'analyse et du Bureau de prévision en altitude à Montréal sont diffusées dans tout le pays par le réseau. Les cartes établies aux différents centres météorologiques régionaux par tout le Canada sont transmises à l'échelle régionale. Au total, la Direction de la météorologie utilise à cette fin 15,900 milles de circuits de fac-similé desservant 95 bureaux.

**Aides radio à la navigation maritime et aérienne.**—Les alinéas qui suivent donnent un aperçu des services qui composent la Direction des télécommunications et de l'électronique du ministère des Transports et qui aident la navigation maritime et aérienne. Pour plus de détails, il suffit de s'adresser au ministère des Transports, à Ottawa.

*Navigation maritime.*—Les aides radio à la navigation maritime sont assurés aux navires canadiens munis d'appareils et aux navires étrangers empruntant les eaux canadiennes. Ce service de sécurité et de communications s'étend aux littoraux oriental et occidental, aux Grands lacs, au fleuve et au golfe Saint-Laurent et à la baie et au détroit d'Hudson; il comprend la radiodiffusion régulière de bulletins météorologiques, d'avis de tempête et de danger à la navigation. Les navires en mer peuvent obtenir des consultations médicales de toutes les stations côtières. Les stations transmettent les communications soit par radiotélégraphie, soit par radiotéléphonie, et la plupart assurent le contact avec les lignes téléphoniques du continent. Les stations d'Halifax (VCS) et de Vancouver (VAI) assurent aux navires un service de radiotéléphone de longue portée. Les stations d'Halifax (VCS) et de Vancouver (CKN) fournissent des services de radiotélégraphe par ondes courtes communiquant avec le monde entier; elles font partie du réseau de communication maritime à grande distance du Commonwealth. Les stations côtières du détroit et de la baie d'Hudson, en plus de leurs services réguliers, assurent les communications commerciales aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson et aux